

Édito

Cher(e)s ami(e)s d'Imagine,

Nous vous souhaitons de très joyeuses et heureuses fêtes et imaginons avec vous une année 2025 tournée vers plus de sobriété et de renoncement, qui nous permettra d'apporter une pierre de plus à la construction d'un monde durable.

Merci pour votre accompagnement et votre confiance, pour les échanges paisibles et constructifs et pour cette vision partagée d'une société résiliente et non résignée, qui préfère l'équité à tous les populismes.

Continuons ensemble d'Imaginer...

Jean-Pierre PIELA



Amis d'Imagine,

Responsables d'entreprises, élus, particuliers, donateurs occasionnels ou réguliers, intervenants, bénévoles, par votre action vous soutenez d'une manière ou d'une autre le fonds de dotation Imagine.

Comme nous, vous souhaitez que d'autres rejoignent la démarche.

Témoignez de votre soutien, aussi modeste soit-il, et de ce qui motive votre action. La publication de votre témoignage, en deux ou trois phrases, sur le « Mur Imagine » permettra à d'autres habitants et acteurs du territoire d'identifier des soutiens, de se projeter et de se dire « moi aussi je peux ».

Eric SPEICHER
Ranrupt

Retrouvez des témoignages de donateurs page 8.

Cuisine aux herbes sauvages

Les nombreux participants aux ateliers de la cuisine aux herbes sauvages animés par Jeff, le maestro de la Maison de la Nature, sont unanimes : c'était magnifique !

Chacune des séances les a plongés dans l'herbier sauvage des « 5 saisons », mêlant arômes, textures, couleurs et créativité pour réussir des préparations aussi inattendues que délicieuses.

Ces initiations* qui se sont déroulées à Saint-Martin (24 février), Ranrupt (20 avril), Maisongoutte (28 juin), Breitenbach (5 octobre) et Steige (9 novembre) ont abordé les graines germées et les légumineuses, les jeunes pousses, les plantes de la Saint-Jean et la vénation, les conservations avec en bouquet la fête finale entre local et sauvage. Tout au long, les participants sont entrés joyeusement dans cette découverte d'une cuisine locale, imaginative, sauvageonne, d'une incroyable variété, un parcours sensoriel et coloré qui a élargi leur horizon culinaire à tant d'improbables « mauvaises herbes » en mariant cuisine saine et bon marché.

Quelques instantanés de ces moments de joyeux partages...

Jean-Pierre PIELA



* L'alimentation est un des axes forts d'Imagine. Son empreinte carbone représente en moyenne pour chaque français 2,3 tonnes éqCO2/an, soit presque le quart de notre empreinte carbone globale (de l'ordre de 10 t/an).

Pour espérer contenir le réchauffement climatique à 2°C, nous devrions baisser l'empreinte globale de 10 à moins de 2 tonnes/an : notre alimentation actuelle a donc à elle seule une empreinte supérieure à ce que devrait être notre empreinte carbone totale !

L'alimentation est certainement le meilleur levier **au quotidien** tant il impacte d'autres cibles comme l'agriculture, la qualité de l'air, des terres et de l'eau, la biodiversité, la disponibilité et le partage des ressources alimentaires, le commerce mondial, le respect de l'animal, etc.

Dans tous les scénarios de sobriété, il est préconisé **de diviser par trois** la quantité des produits carnis (viandes, poissons mais aussi produits laitiers) et de recourir essentiellement à des produits aussi **locaux et bios** que possibles.

C'est un des enjeux essentiels que nous continuerons à développer.

Le bio, bien vivant dans la vallée de Villé



On a beaucoup entendu, ces dernières années, que le bio était en chute libre. Les magasins ferment les uns après les autres, les supermarchés réduisent leurs rayonnages, etc. Mais qu'en est-il aujourd'hui, et surtout qu'en est-il chez nous, par exemple dans la vallée de Villé ?

A près un pic en 2020, faisant suite à une hausse continue du marché du bio depuis le début des années 2000, la filière a subi sa première déconvenue. Il fallait bien que cela arrive un jour, rien d'alarmant à cela. Depuis 2023, les choses s'améliorent, sans pourtant retrouver le niveau atteint trois ans plus tôt. Alors, si l'on parle encore de baisse dans le marché de l'Agriculture Biologique aujourd'hui, c'est essentiellement parce qu'elle n'est vraie que dans les GMS (grandes et moyennes surfaces), c'est-à-dire les supermarchés.

La vente directe et les magasins bio spécialisés voient leur affluence à nouveau augmenter, et c'est tant mieux ! Car n'oublions pas que le bio n'est uniforme ni en qualité, ni en éthique, ni en conviction : un producteur peut obtenir le label en s'orientant tout de même vers une production industrielle et sans réelle conviction environnementale. C'est souvent ce type de produits que l'on trouve dans les supermarchés. Ainsi, l'achat en direct chez les producteurs ou en magasin spécialisé reste le meilleur moyen de s'assurer une qualité et une véritable éthique écologique et sociale dans son assiette et dans son foyer.

Et nous avons la chance, dans la vallée de Villé, de compter un nombre impressionnant de producteurs labellisés AB, et souvent depuis bien longtemps ! Fermes laitières (bovins, ovin, caprins), viande de bœuf ou porc, ferme fruitière, apiculteur... Grâce à eux, une grande variété de produits bio et ultra-locaux peuvent remplir nos assiettes au quotidien.

De plus, la population du Val de Villé répond présent, s'intéresse à ces questions et privilégie souvent le local et le bio. J'ai pu remarquer, après désormais quatre ans d'activité, qu'il existe un « effet vallée ». Quels que soient les chiffres nationaux, ils n'ont jamais correspondu à la réalité locale, où la consommation de ces produits n'a jamais baissé. La fibre écologique est peut-être plus présente chez nous, moins diluée qu'en plaine ou en ville. Avec une telle population, l'Agriculture Bio a encore de beaux jours devant elle !

Robin Margogne
Val de Nature, Villé

Savoir planter des haies

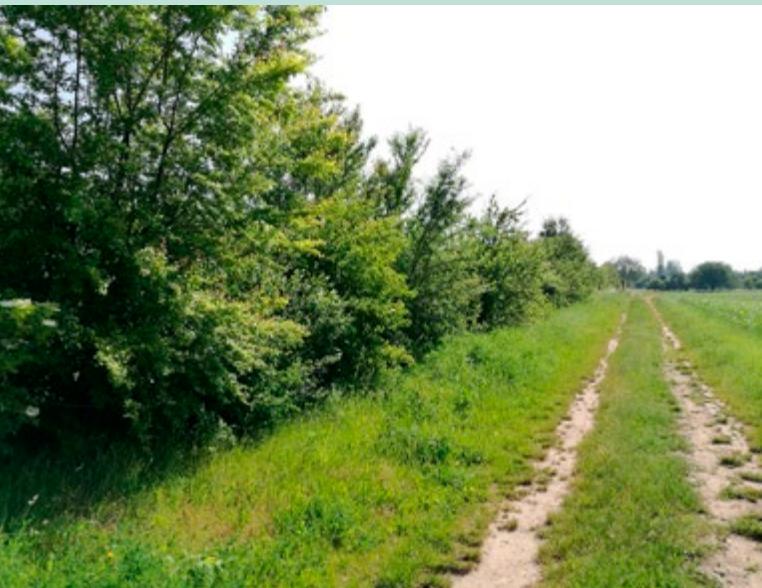
L'arbre champêtre retrouve peu à peu ses lettres de noblesse. Dans les champs, en bords de chemin, dans les jardins ou les vergers, il est possible d'installer des haies à condition d'avoir un minimum de place disponible. De nombreux outils sont disponibles pour faciliter les projets de plantations.

La saison des plantations d'arbres et d'arbustes s'étale de fin novembre à fin mars. Planter une haie, c'est reconstituer des écosystèmes fonctionnels, support de vies et d'interactions riches entre les organismes vivants.

Pour les facteurs à préparer avant la plantation, il est utile de bien choisir :

- la date de plantation,
- les espèces, selon la hauteur adulte et le type de sol,
- le type d'implantation pour gérer notamment l'ombre,
- la préparation du sol : 9 mois avant, réaliser une préparation biologique du sol avec le dépôt d'une bonne couche de paillage.





Pendant la plantation, la règle des 6 P est utile à connaître. P comme... :

- **plants** : en racines nues ou en mottes sans chignon,
- **pralinage** : avant plantation, plongez les racines dans un seau contenant un mélange de terre argileuse, d'eau et de terre forestière,
- **plantation** : faire un trou de la taille des racines puis déposer le plant avec des racines bien étaillées, le collet étant au niveau du sol. Après avoir déposé une terre friable, tassez-la légèrement pour chasser les poches d'air,

- **protection** : protégez vos plants dans une gaine de diamètre adapté en présence de gibiers,
- **paillage** : le paillage est obligatoire pour maintenir l'humidité et limiter la concurrence de l'herbe. Déposez une bonne couche de matière végétale, en forme d'entonnoir au niveau du collet afin qu'il ne soit pas couvert,
- **plaisir** : prenez une photo de votre haie !

Les ressources disponibles :

- le guichet haie, c'est une équipe de bénévoles de l'association Haies vives d'Alsace qui se mobilise pour vous apporter des conseils pratiques à distance. Un formulaire en ligne recueille vos questions et interrogations. Chaque année, fin novembre, une commande groupée de plants est organisée. Plus d'information : haies-vives-alsace.org,
- le site jeplantemahaie.fr, une mine d'information pour bien choisir vos espèces selon vos besoins,
- la plaquette synthétique « Savoir planter en Nord-Est », avec tout le B.A.-BA technique pour planter une haie sans se planter, à télécharger via le QR code ci-dessous.



Et bien sûr, n'hésitez pas à solliciter vos pépiniéristes locaux.

Christophe RINGEISEN
Breitenbach

Mécénat de compétence : entreprises mécènes, merci pour vos compétences !

Le mécénat de compétences est une forme de mécénat en nature consistant pour une entreprise à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général.

Pour l'entreprise, cette action philanthropique permet de fédérer les salariés et de communiquer sur sa contribution à des projets d'intérêt général. Pour une association, elle permet de développer plus rapidement un projet en accord avec son objet statutaire et de profiter des compétences d'une entreprise.

Cette mise à disposition de personnel peut se faire soit dans le cadre d'une prestation de services (une tâche déterminée et clairement délimitée),

soit dans le cadre d'un prêt de main-d'œuvre de l'entreprise qui se voit transférer la direction et le contrôle des salariés à l'association.

Le mécénat de compétences est une forme de don en nature bénéficiant du régime fiscal du mécénat. L'association doit être d'intérêt général (se rapprocher des services fiscaux). La réduction d'impôt pour l'entreprise est alors de 60 % du montant du don dans la limite du plafond de 20 000 € ou de 0,5 % du CA (si > 20 000 €).

Ainsi, si les subventions des collectivités à destination des associations vont sans doute se faire plus rares, ces dernières peuvent se rapprocher des entreprises avec deux possibilités : le classique soutien financier mais aussi une aide non financière, en nature (avec le don de matériel ou de matériaux) ou de compétences.

Exemple 1 : L'entreprise de construction en bois « Woody » réalise, via une opération de mécénat, un abri de 18 000 € dans un verger-école d'une association environnementale en mettant à disposition une équipe de charpentiers pendant plusieurs jours. L'association intervient dans la définition du projet de construction, et les consignes sont données en amont par l'entreprise aux salariés mis à disposition.

Comme la prestation de services doit être valorisée à son coût de revient. Woody a une marge commerciale de 10%. Le coût de revient est donc de 16 200 euros (18 000 – 1800). Si l'entreprise de construction décide d'offrir la prestation en mécénat de compétences ; ce montant pourra engendrer une réduction fiscale de 9720 euros (16 200 x 60%).

Exemple 2 : L'entreprise « VallHARTONew » met à disposition l'un de ses salariés du service comptable, via une opération de mécénat, à une asso-

ciation de développement local. Ce dernier à temps partiel a une démarche de conseil dans la création et le suivi du budget prévisionnel, rédige le bilan financier, et assure au quotidien les écritures comptables.

Le prêt de main-d'œuvre est valorisé au salaire chargé du salarié au prorata temporis. Le coût salarial de chacun des salariés à retenir pour la base de la réduction fiscale est limité à trois fois le plafond de la Sécurité sociale, à savoir un plafond mensuel de 11 592 € pour 2024. Si le salaire chargé du salarié de VallHARTONew pour le temps imparié est de 2 000 €, la réduction fiscale est de 1 200 € (2 000 x 60%).

En tant que fonds de dotation, Imagine veut contribuer au financement de projets locaux mais il s'investit aussi dans les rencontres d'acteurs (collectivités, entreprises, citoyens) pour des missions de conseils et de soutiens variés, dont le mécénat de compétence...

Éric CHARTON
Obernai

Meisensolar ou le partage d'une électricité produite localement

L'équipe municipale de Maisongoutte pilote un projet innovant de production et de consommation locale d'électricité avec la réalisation cet hiver d'une unité de production solaire sur le pan sud de l'église saint Antoine d'une capacité de 55 KWc.

Si l'idée initiale était à vocation environnementale d'investir dans de l'énergie renouvelable, le contexte actuel de renchérissement des coûts de l'électricité a conforté les promoteurs du projet dans la voie du partage, en complémentarité horaire, de l'électricité produite localement à un coût maîtrisé en associant la commune productrice et les usagers (entreprises locales, associations et particuliers) dans la consommation locale d'énergie.

Plutôt que de céder l'électricité produite à un opérateur de revente d'énergie verte, le choix a été fait d'opter pour la voie de l'autoconsommation collective. Le principe est le même que l'autoconsommation individuelle (le producteur revend ce qu'il ne consomme pas) avec toutefois la création d'une structure (PMO = Personne Morale Organisatrice) mettant en relation le (ou les) producteur(s) et les consommateurs (usagers) et fixant les règles de partage de l'énergie.

À Maisongoutte la PMO « MEISENSOLAR » a été fondée sous forme associative le 15 décembre 2022 par 10 membres fondateurs, dont deux associations (SCM, Conseil de Fabrique), deux entreprises (Confitures du Clémont, l'Atelier des éleveurs), trois collectivités (SIVU du Honcourt, mairie de Ranrupt, mairie de Maisongoutte) et trois particuliers.

Au-delà de gérer les relations entre producteurs et consommateurs, le rôle de MEISENSOLAR est d'assurer le lien avec le transporteur d'électricité ENEDIS, de lui fournir les clés de répartition de l'énergie produite et de communiquer les données de comptage.

Ne pourront consommer que des usagers équipés de compteur intelligent Linky et adhérents à MEISENSOLAR. La part d'énergie qui sera consommée par la commune et par la nouvelle école du SIVU du Honcourt est estimée à 40 %. Le reste sera partagé entre les adhérents usagers.

Cette opération s'inscrit dans le processus de souveraineté et de sobriété énergétique de la France et bénéfice pour cela du soutien de l'État, de la communauté européenne d'Alsace et de la Région Grand Est à hauteur totale de 62 % de l'investissement qui se monte à 150 000 euros hors taxe. L'objectif pour la commune est double : maîtriser ses coûts d'énergie (15 000 € d'électricité en 2020) et fournir un soutien au monde socio-économique local durement touché par la hausse du coût de l'électricité et ceci à un prix compétitif et stable dans le temps.

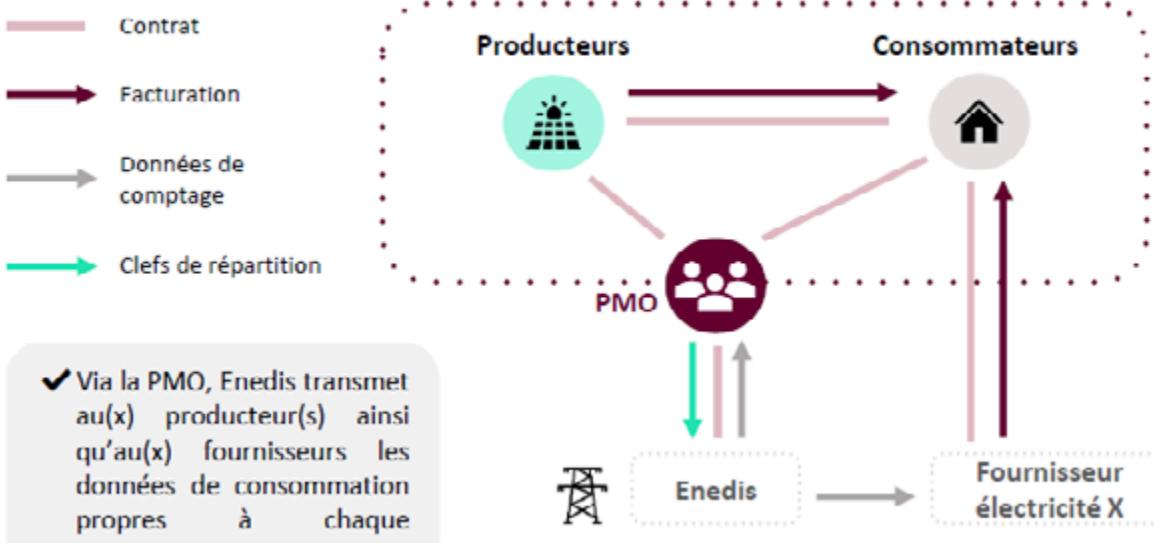
Encore peu de centrales villageoises de ce type existent en France et elles sont amenées à se développer. Bien entendu, on ne pourra pas se substi-



uer aux grandes centrales électriques et fournir de l'électricité à tous les habitants d'un territoire donné. Il s'agit ici d'une opération de sobriété énergétique qui s'additionne avec la mesure de délestage nocturne et une meilleure gestion de nos consommations. MEISENSOLAR a pour vocation de développer sa capacité de fourniture en intégrant d'autres producteurs à l'avenir : les « confitures du Clémont » qui s'installent dans la ZAIM ont déjà annoncé vouloir doubler la capacité en 2025.

Christian HAESSLER
Maire de Maisongoutte

Schéma de principe des échanges contractuels, financiers et opérationnels



Exclusif donateurs : visite du centre de méthanisation d'Agrivalor Energie au printemps 2025

La société Agrivalor a été créée en 2000 par 6 agriculteurs qui avaient la volonté dans la valorisation des déchets organiques. Elle est investie dans la fabrication d'amendements et de paillages organiques, mais aussi dans le développement des énergies renouvelables avec la production de plaquettes bois-énergie et la méthanisation.

Sa clientèle est diversifiée : collectivités, industriels, professionnels et particuliers. Le réseau Agrivalor rassemble aujourd'hui 90 collaborateurs répartis sur 6 plateformes de compostage, un site de méthanisation à Ribeauvillé et deux sites de déconditionnement de biodéchets. Quatre plateformes sont ouvertes au public et proposent de nombreux produits paysagers.

IMAGINE propose à ses donateurs une visite du méthaniseur de Ribeauvillé pour leur permettre de découvrir la valorisation des biodéchets, épluchures, restes de repas, etc.

Vous apprendrez ainsi à identifier encore mieux ce qui doit être mis dans les bornes à biodéchets et

pourquoi la collecte séparée des biodéchets fait partie des écogestes du quotidien.

La visite guidée, réservée aux donateurs du fonds Imagine, sera proposée au 1^{er} trimestre 2025. L'inscription préalable est obligatoire, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire (jppiela@wanadoo.fr), la date vous sera communiquée en début d'année. Après la visite, nous proposerons du temps dînatoire en commun.

Lieu : Agrivalor Énergie
Route départementale 106 - 68150 Ribeauvillé

Christophe RINGEISEN
Breitenbach



Le Mur d'Imagine

Une vieille amitié de 50 ans et la certitude que les actions menées sont utiles, opportunes, satisfaisant un intérêt général manifeste et durable, portées par une équipe volontaire et un président tenace, débordant « d'imagination », dont l'énergie est sans limite : voilà quelques très bonnes raisons de soutenir ce fonds. Même en habitant la Bourgogne du sud !

Jean BERTRAND
Sancé

Les projets et les réalisations d'Imagine correspondent exactement à ce que j'attends des Maires et de la gestion de communes en milieu rural, ou pour des petites villes de la taille de Gérardmer où j'habite.

Ce que vous faites est reproductible et je ne souhaite qu'une chose, c'est que ce modèle essaime au maximum.

Comment faire pour cela ? Quels leviers actionner pour cela ? Pour nous citoyens il est difficile de toucher les élus qui ne sont pas dans une vraie démarche écologique...

Je pense aussi que seule l'action en démocratie directe peut sauver la démocratie en général et permettre aux gens de ne pas se faire manipuler en réfléchissant et en échangeant ensemble, mais à condition que cela débouche sur des projets concrets qui créent des liens et un vécu commun.

De plus prouver qu'une communauté de communes peut devenir autonome sur le plan alimentaire et énergétique, est extrêmement important dans le contexte actuel de conflits en puissance.

J'ai vu en avant-première un documentaire va sortir en salles en décembre et qui est important : l'histoire d'un village de Calabre, déserté par ses habitants par manque de travail mais que le maire a réussi à faire revivre depuis 25 ans en accueillant 200 migrants désormais parfaitement intégrés. Crèche, école, épicerie solidaire, adduction d'eau gratuite pour tous, et création de 70 emplois pour des Italiens qui ont pu ainsi revenir au village.

L'autarcie et la solidarité peuvent changer les paradigmes de notre civilisation.

Le maire de ce village a été mis en accusation par le gouvernement Salvini (le film raconte ce combat des 4 dernières années) car le modèle de ce village dérangeait les idées d'extrême droite.

Aujourd'hui ce maire a gagné et il est député européen. Un film magnifique sur le plan rationnel et émotionnel, un maire qui n'a pas un gramme d'ego et qui nous touche au plus haut degré, ainsi que tous les gens de ce village et l'ampleur qu'a pris cette affaire.

Ces villages ont un peu essaimé en Italie, ce n'est possible en France car ici les migrants ne peuvent pas travailler sans carte de séjour, alors que beaucoup seraient certainement prêts à faire revivre aussi nos villages.

Le titre du documentaire : « un paese in resistanza »... à faire connaître, il y prouve la force de toutes les bonnes valeurs...

Merci à Imagine pour faire aussi vivre celles-ci...

Dominique CUCCATO
Gérardmer

J'ai eu la chance en 2006 de vivre 2 mois à Madagascar, un pays d'une extrême pauvreté. À leur malheur du quotidien vient s'ajouter le problème majeur de la déforestation qui pose d'importants problèmes d'érosion des sols, de changements climatiques et de perte de biodiversité. Chaque année entre 50 000 et 100 000 hectares de forêt sont détruits, par la culture du brûlis, la mauvaise exploitation forestière et la production de combustible et de charbon de bois pour les usages domestiques.

Partant de ce vécu et de ce constat, prenons conscience des difficultés mondiales à préserver notre planète en bonne santé et agissons, chacun à son échelle bien sûr, mais oui agissons !

C'est pour cela que je participe ainsi que mon entreprise à cette action locale qui par effet de boule de neige pourrait devenir nationale, voire internationale, qui sait ? Ne nous interdisons pas de rêver !

Les Malgaches seraient certainement ravis d'avoir la chance de participer à Imagine et surtout de pouvoir bénéficier de ce genre d'actions chez eux pour préserver leur belle île, mais ils ne peuvent pour le moment que l'imaginer... Pas nous.

Adrien SEITZ
Saint-Pierre-Bois

SOUTIEN À IMAGINE

Le Fonds de dotation peut agir en fonction de l'engagement de ses donateurs.

Via la défiscalisation, il permet de flécher la contribution de l'État (la part défiscalisée) vers des actions de Transition portées par Imagine. Merci d'avance pour votre soutien via un versement ponctuel ou mensuel. Deux possibilités :

- **HelloAsso** (voir le site internet d'Imagine : fondsimagine.org)
- **IBAN** : FR76 1513 5090 1708 0029 7155 955 BIC : CEPAFRPP513

JE FAIS UN DON

Entreprise

Particulier

Je soussigné(e) :

Raison sociale :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone (facultatif) :

J'investis pour mon territoire et je participe à la lutte contre le dérèglement climatique en soutenant les actions d'Imagine.

Je verse un don :

Particulier : de 50 €

→ 16,70 € après déduction fiscale*

Particulier : de 300 € (25 €/mois)

→ 100 € après déduction fiscale* (moins de 9 €/mois)

Entreprise : de 2500 €

→ 1000 € après déduction fiscale*

Autre montant : €

En versant un don, je reçois les informations concernant les projets et actions d'Imagine.

*ouverture des droits conformément à l'article 200 du CGI.

À :

Le :

Signature :

FAITES VOTRE DON EN LIGNE



Fonds de dotation Imagine

7, rue d'Albé - 67220 Villé

infos@fondsimagine.org - www.fondsimagine.org